



OpenStreetMap France
Cartographions le monde rue après rue...

OpenStreetMap France

Rapport financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2013 au 31/12/2013

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Le bilan financier
- Le compte de résultat
- Les annexes

Je Soussigné, Gaël MUSQUET, Président de l'association, atteste sur l'honneur que les informations de cet état financier sont conformes à celles de la comptabilité de l'association.

Paris,
Le 4 avril 2014

Bilan simplifié

Le bilan permet de déterminer de quoi se compose le patrimoine de l'association. Il regroupe les comptes de la classe 1 à 5, ce qui exclue donc les comptes de charge et de produits (classe 6 et 7) qui, eux, formeront le compte de résultat. Il se subdivise en deux colonnes.

Actifs

L'actif comprend les immobilisations dont l'association est propriétaire (locaux, matériels de bureau...), les stocks (matières premières non encore utilisées, biens fabriqués par l'association ou destinés à la revente et non vendus en fin d'exercice), les créances (généralement, il s'agit d'argent que les clients doivent à l'association), le compte banque (si celui-ci n'est pas à découvert). Seuls les soldes débiteurs de chacun de ces comptes doivent être pris en compte, s'ils sont créditeurs ils doivent être inscrits au passif

- Le compte en banque est créditeur de 8524,56€
- La caisse est vide.
- Nous avons 372 € de chèques à encaisser.
- Les stocks s'élèvent à 316,94€ (une cinquantaine de gilets de sécurité jaune et des planches d'autocollants créé à l'occasion du SOTM Fr)
- La mission de Gaël MUSQUET au sommet de Londres de l'OGP, soit 1020,78€, doit être remboursé par La Fonderie.

Passifs

Le passif comprend les apports, les dettes et le solde négatif du compte banque si celui-ci est à découvert.

- Nous devons rembourser à Christian QUEST des notes de frais s'élevant à 169,61€

ACTIF		Exercice N			Exercice N-1	Écart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
Capital souscrit non appelé (I)		0,00 €					
Actif immobilisé (II)		0,00 €					
Immobilisations incorporelles		0,00 €					
	Frais d'établissement	0,00 €					
	Frais de développement	0,00 €					
	Concessions, brevets, licences, marques .	0,00 €					
	Fond commercial	0,00 €					
	Autres immobilisations incorporelles	0,00 €					
	Avances et acomptes	0,00 €					
Immobilisations corporelles		0,00 €					
	Terrains	0,00 €					
	Constructions	0,00 €					
	Installations techniques, matériel et outillages industriels	0,00 €					
	Autres immobilisations corporelles	0,00 €					
	Immobilisation en cours	0,00 €					
	Avances et acomptes	0,00 €					
Immobilisations financières		0,00 €					
	Participations mises en équivalence	0,00 €					
	Autres participations	0,00 €					
	Créances rattachées à des participations	0,00 €					
	Autres titres immobilisés	0,00 €					
	Prêts	0,00 €					
	Autres immobilisations financières	0,00 €					
Actifs circulant (III)		10 234,28 €					
Stocks et en-cours		316,94 €					
	Matières premières, approvisionnements	0,00 €					
	En-cours de production de biens	0,00 €					
	En-cours de production de services	0,00 €					
	Produits intermédiaires et finis	0,00 €					
	Marchandises	316,94 €					
Avances et acomptes versés sur commandes		0,00 €					
Créances		1 020,78 €					
	Créances usagers (clients) et comptes rattachés	0,00 €					
	Créances diverses	1 020,78 €					
	Capital souscrit - appelé non versé	0,00 €					
Valeurs mobilières de placement		0,00 €					
Disponibilités		8 896,56 €					
Charges constatées d'avance		0,00 €					
Comptes de régularisation							
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		0,00 €					
Primes de remboursement des obligations (V)		0,00 €					
Écarts de conversion actif (VI)		0,00 €					
TOTAL DES ACTIFS		10 234,28 €					

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Écart N / N-1	
		Brut	Net	Euros	%
Capitaux propres		10 065,07 €			
	Capital (Dont versé :)	0,00 €			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	0,00 €			
	Écarts de réévaluation	0,00 €			
	Réserves	10 065,07 €			
	Réserves légales	0,00 €			
	Réserves statutaires ou contractuelles	0,00 €			
	Autres réserves	0,00 €			
	Report à nouveau	10 065,07 €			
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	0,00 €			
	Subventions d'investissement	0,00 €			
	Provisions réglementées	0,00 €			
Autres fonds propres		0,00 €			
	Produits des émissions de titres participatifs	0,00 €			
	Avances conditionnées	0,00 €			
Provisions		0,00 €			
	Provisions pour risques	0,00 €			
	Provisions pour charges	0,00 €			
Dettes		169,61 €			
	Dettes financières	0,00 €			
	Emprunts obligataires convertibles	0,00 €			
	Autres emprunts obligataires	0,00 €			
	Emprunts auprès d'établissement de crédit	0,00 €			
	Concours bancaires courants	0,00 €			
	Emprunts et dettes financières diverses	0,00 €			
	Avances et acomptes reçus sur commande en cours	0,00 €			
	Dettes d'exploitation	0,00 €			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	0,00 €			
	Dettes fiscales et sociales	0,00 €			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0,00 €			
	Autres dettes	169,61 €			
Comptes de régularisation					
	Produits constatés d'avance	0,00 €			
	Écarts de conversion passif	0,00 €			
TOTAL DES PASSIFS		10 234,68 €			

Compte de résultat

Le compte de résultat détermine tous les profits et toutes les dépenses qui ont été réalisés au cours de l'année écoulée. Il va permettre de savoir si l'association réalise un excédent (un bénéfice) ou un déficit (une perte) en fin d'exercice. Pour cela, il faut faire la somme des produits d'une part, et celle des charges d'autre part.

Vont figurer :

- dans la colonne charges les achats (compte 60), les charges externes (comptes 61 et 62), les impôts (compte 63), les salaires et charges sociales (compte 65), les charges financières et exceptionnelles (comptes 66 et 67) et enfin les amortissements et les provisions (compte 68) ;
- dans la colonne produits les ventes (compte 70), les subventions de fonctionnement (compte 74) et tout autre produit (comptes 75,76 et 77).

Attention, ne doivent figurer dans le compte de résultat que les dépenses et produits de l'année. Il est donc important d'en ôter les dépenses et produits réalisés au cours d'une année antérieure mais réglés lors du dernier exercice. Symétriquement, les dépenses et produits de l'année doivent figurer dans le bilan même s'ils n'ont pas encore été réglés.

Nous avons reçu :

- 1425 € de cotisations
- 1619 € de participations au SOTM
- 7500 € de soutien financier de la SNCF pour la cartographie de l'accessibilité des gares Transilien
- 233 € d'autres revenus (vente de goodies, dons...)

Nous avons dépensé :

- 4683 € de frais de déplacements (dont 1000 € seront remboursés)
- 2515 € de matériel informatique (GPS SXBlue 2 et SSD pour les serveurs)
- 1584 € d'achats de goodies (gilets de sécurité, autocollants)
- 1537 € de frais d'organisation du SOTM Fr de Lyon
- 380 € de frais bancaire
- 577 € de frais divers

Soit environ 500 € de déficit d'exploitation.

Compte de résultat détaillé de l'association OpenStreetMap France

Date de début de l'exercice : 01 / 01 / 2013 Date de fin de l'exercice : 31 / 12 / 2013

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
60 - Achat	4 134,94 €	70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	7 733,00 €
603 - Variation des stocks	0 €	Prestation de services	7 620,00 €
604 - Achats d'études et de prestations de services	0,00 €	Vente de marchandises	113,00 €
606 - Achats non stockés de matières et de fournitures	2 515,56 €	Produits des activités annexes	0,00 €
607 - Achats de marchandises	1 584,70 €		
608 - Frais accessoires d'achats	34,68 €		
61 - Services extérieurs	316,35 €	74 - Subventions de fonctionnement	0,00 €
611 - Sous traitance générale	0,00 €	État : (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s))	
613 - Locations	0,00 €	-	0,00 €
615 - Entretien et réparation	0,00 €	Régions :	
616 - Assurance	0,00 €	-	0,00 €
618 - Divers	316,35 €	Département(s) :	
62 - Autres services extérieurs	6 825,22 €	-	0,00 €
622 - Rémunérations intermédiaires et honoraires	44,00 €	Commune(s) :	
623 - Publicité, publications, relations publiques	1 537,12 €	-	0,00 €
625 - Déplacements, missions, réception	4 683,85 €	-	0,00 €
627 - Services bancaires, autres	380,85 €	Organismes sociaux (à détailler) :	
628 - Autres prestations de services	179,40 €	-	0,00 €
63 - Impôts et taxes	0,00 €	Fonds européens	0,00 €
Impôts et taxes sur rémunération	0,00 €	CNASEA (emplois aidés)	0,00 €
Autres impôts et taxes	0,00 €	Autres recettes (précisez)	
64 - Charges de personnel	0,00 €	-	0,00 €
Rémunération des personnels	0,00 €	75 - Autres produits de gestion courante	3 044,50 €
Charges sociales	0,00 €	754 - Collectes	1 619,50 €
Autres charges de personnel	0,00 €	756 - Cotisations	1 425,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	0,00 €	76 - Produits financiers	0,00 €
66 - Charges financières	0,00 €	77 - Produits exceptionnels	0,00 €
67 - Charges exceptionnelles	0,00 €	78 - Reprises sur amortissements et provisions	0,00 €
68 - Dotations aux amortissements (provisions pour renouvellement)	0,00 €	79 - Transfert de charges	0,00 €
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES	11 276,51 €	TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS	10 777,50 €
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	0,00 €	87 - Contributions volontaires en nature	0,00 €
Personnel bénévole	0,00 €	Bénévolat	0,00 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0,00 €	Prestations en nature	0,00 €
Secours en nature	0,00 €	Dons en nature	0,00 €

Annexe légale

L'annexe est un document permettant de compléter et de commenter les informations fournies par le bilan et le compte de résultat. Il faut obligatoirement y indiquer les modifications effectuées dans la présentation des comptes annuels et dans les méthodes d'évaluation utilisées d'une année sur l'autre.

De même, toute information significative doit y être indiquée :

- un tableau des immobilisations : la méthode d'amortissement (en principe linéaire, cette méthode étant la seule acceptée par l'administration fiscale) et sa durée ;
- un tableau des contributions volontaires ;
- un tableau détaillant les sommes mises en charges à payer, les charges constatées d'avance, produits à percevoir et les produits constatés d'avance ;
- un tableau d'échéance des créances et des dettes avec le montant des intérêts restant dus sur les emprunts ;
- la méthode de comptabilisation des stocks (avec ou sans frais accessoires)...

La comptabilité de l'association a été faite en partie double avec le logiciel GnuCash selon le plan comptable pour les associations.

Doit utiliser le Plan comptable des associations :

- l'association soumise à une obligation légale lui imposant d'établir des comptes annuels ou subventionnée à plus de 150 000€ ;
- l'association ayant une activité commerciale ou de prestations de services payants, ou recevant des legs importants ;
- l'association doit rendre des comptes à des personnes extérieures à l'association ;
- les recettes de l'association sont supérieures à 534 000€, avec une part de recettes accessoires lucratives supérieures à 60 000€ ;
- le total de l'actif du bilan est supérieur à 267 000€ ;
- le nombre de salariés est supérieur à 10 ;
- ou, l'association procure des ressources fiscales permanentes aux sociétaires dirigeants de l'association.

Ce n'est pas encore le cas de notre association, mais cela le deviendra rapidement, dès lors autant adopter au plus tôt une méthode comptable compatible avec nos ambitions.

Cette année, nos comptes n'ont pas été certifiés par un commissaire aux comptes, et ne seront donc pas publiés au Journal Officiel. Nous ne sommes pas encore tenus de le faire et il aurait été prématuré de le faire. L'association n'ayant pas encore un fonctionnement administratif interne suffisamment rigoureux.

Les associations et fondations devant être certifiées par un commissaire aux comptes sont les suivantes :

- les associations et fondations recevant des subventions accordées par les autorités administratives et par les établissements publics industriels et commerciaux pour un montant global supérieur à 153 000 euros ;
- les associations et fondations ayant reçu des dons, pour un montant supérieur à 153 000 euros, ouvrant droit, au bénéfice des donateurs, à un avantage fiscal au niveau de l'impôt sur le revenu ou de l'impôt sur les sociétés. Il s'agit notamment de dons manuels des particuliers ainsi que du mécénat des entreprises.

Nous espérons être en mesure d'effectuer ces démarches pour l'exercice 2014.